

Annexe 2

Programme de spécialité d'arts de terminale générale

Sommaire

Préambule commun aux enseignements artistiques

Arts du cirque - classe terminale

Arts plastiques - classe terminale

Cinéma-audiovisuel - classe terminale

Danse - classe terminale

Histoire des arts - classe terminale

Théâtre - classe terminale

Préambule commun aux enseignements artistiques de spécialité du cycle terminal

Les enseignements de spécialité suivis à partir de la classe de première accueillent des élèves particulièrement intéressés par le domaine artistique choisi. Les programmes fixent les objectifs à atteindre chaque année du cycle, en insistant sur les compétences requises pour réussir dans l'enseignement supérieur.

La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de ces enseignements. S'y ajoute le développement de la capacité de l'élève à penser son rapport à l'art dans le contexte de la société contemporaine et à construire son parcours d'études supérieures en référence aux métiers des arts et de la culture. Les thématiques et questionnements des programmes permettent aux professeurs d'accompagner la progression des élèves, de tenir compte de leurs acquis, de leurs profils et de leurs aspirations, notamment liés aux autres spécialités choisies parallèlement.

L'enseignement de spécialité en classe terminale concerne les élèves ayant confirmé ce choix parmi les trois spécialités suivies en classe de première. À ce titre, dans le cadre des six heures hebdomadaires et dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur, les élèves sont amenés à approfondir leurs connaissances et à développer un solide niveau de compétences.

Les enseignements artistiques développent des compétences transversales et transposables qui contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études. La stimulation de l'imaginaire au service de la création, l'exigence méthodologique, la capacité d'abstraction, l'esprit collaboratif et l'analyse critique sont quelques-unes de ces compétences travaillées.

Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Elle prend un relief particulier pour ceux qui choisiront de préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat en l'adossant à cet enseignement de spécialité.

Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques peuvent tirer parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ces relations partenariales sont d'autant plus importantes qu'elles ouvrent les enseignements vers des contextes professionnels variés et permettent ainsi aux élèves de prendre connaissance des différents métiers et parcours de formation en lien avec les domaines artistiques qu'ils étudient. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Arts plastiques - classe terminale

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Fondé sur la création artistique, cet enseignement met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, modalités contemporaines de production des images relèvent en effet du travail des arts plastiques. L'enseignement des arts plastiques constitue également un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, l'enseignement des arts plastiques fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet de saisir le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception. Il encourage les élèves à expérimenter et à explorer, à rechercher et à inventer, à conduire des projets individuels et collectifs, à appréhender de manière sensible la création artistique et l'art en général. Il offre ainsi de multiples possibilités d'expression à des élèves aux profils et aux aspirations différents.

L'enseignement de spécialité en classe terminale concerne les élèves ayant confirmé ce choix parmi les trois spécialités suivies en classe de première. Disposant d'un volume horaire de six heures, il leur apporte les moyens de s'engager en développant une autonomie, une maturité, une ambition et une maîtrise accrues. Il développe des connaissances et des compétences dans l'exercice d'une pratique et d'une culture personnelles. Celles-ci sont enrichies de l'art d'aujourd'hui et nourries de la connaissance de la diversité des œuvres apparues dans l'histoire. Dispensant une formation équilibrée entre pratique et culture artistiques, entre savoirs, approches sensibles et démarches de projet, cet enseignement contribue à l'accompagnement des intentions de l'élève vers des études supérieures motivées, réalistes et réfléchies. La créativité, la sensibilité et la culture artistiques sont en effet aujourd'hui appréciées, attendues, voire requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat, y compris en dehors des arts. Cet enseignement forme les élèves souhaitant plus particulièrement accéder aux domaines des études supérieures artistiques.

Les questionnements des programmes du cycle terminal, les dynamiques de projet et les démarches qu'ils sous-tendent, la diversité des productions plastiques réalisées comme la pluralité des œuvres étudiées, sont des points d'appui propices à l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Ils peuvent motiver et susciter des appariements fructueux avec divers enseignements et spécialités : autres domaines artistiques, disciplines scientifiques et technologiques, domaines touchant au numérique, disciplines littéraires et linguistiques ou, plus globalement, des humanités, les sciences économiques et sociales...

Les programmes de spécialité ont été pensés globalement dans leur continuité sur l'ensemble du cycle ; leurs questionnements sont à travailler dans une logique d'approfondissement en classe terminale. À ce niveau, ils bénéficient de quelques compléments. De même, certaines dimensions pédagogiques font l'objet de précisions, notamment sur les équilibres entre pratique et culture artistiques, entre oral et écrit, entre dimension formative de l'évaluation et prise en compte de l'examen du baccalauréat. Quelques approches méthodologiques sont consolidées et un carnet de travail personnel de l'élève est introduit.

L'enseignement des arts plastiques est conduit par des professeurs spécialistes. S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes

peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des occasions qui se présentent, seul ou dans des actions interdisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité et de l'environnement artistique et culturel.

- **Enjeux et objectifs**

Les grands objectifs de l'enseignement de spécialité de la classe de première sont maintenus en classe terminale :

- développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- enrichir la culture artistique et élargir des représentations culturelles des élèves ;
- rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures ;
- comprendre la nature et la diversité des démarches artistiques, de leurs présentations et réceptions ;
- engager une réflexion sur le statut de la pratique et de la technique dans l'expression artistique ;
- s'interroger sur les conditions et les enjeux de la création artistique dans des contextes historiques et culturels précis.

- **Compétences travaillées**

Les compétences travaillées dans l'enseignement de spécialité couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites au lycée en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour l'ensemble du lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle.

Les compétences travaillées et les questionnements du programme interagissent selon des modalités, des articulations et des intensités diverses, liées à la démarche pédagogique du professeur, aux pratiques des élèves ainsi qu'aux projets conduits.

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

- Expérimenter, produire, créer
 - Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
 - S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
 - Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
 - Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.
- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
 - Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
 - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
 - Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
 - Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une pratique, d'une démarche, d'une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer les œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

• **Attendus de fin de cycle**

Les attendus de l'enseignement de spécialité sont envisagés globalement sur l'ensemble du cycle terminal. Ils sont progressivement travaillés de la classe de première à la classe terminale. Selon les situations, il appartient au professeur de viser leur atteinte sur une amplitude d'une ou deux années, en modulant dans ce cadre les niveaux d'exigence. De même, selon les situations pédagogiques, les besoins de la classe, les aptitudes individuelles des élèves, il peut graduer et moduler les attendus de fin de cycle.

Compétence « Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive »

- Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écart entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir et maîtriser ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage...);
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte... ;
- de prendre l'initiative de se documenter et vérifier des sources dans le cadre d'un projet personnel ou collectif, de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;

- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe ;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

Compétence : « Questionner le fait artistique »

▪ Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux et connaître des formes artistiques et situations culturelles de différentes époques et zones géographiques, en les mettant en relation pour identifier leur nature et apprécier leur sens et leur portée dans l'histoire ;
- de caractériser les repères essentiels d'œuvres et de démarches qui jalonnent le champ des arts plastiques au XXe siècle.

▪ Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable ;
- d'exposer oralement ou dans un texte, construit et argumenté en utilisant un vocabulaire approprié, ses réflexions et analyses en réponse à une question ou un sujet donné.

▪ Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel au moyen des principaux systèmes plastiques ou conceptions artistiques dont elle témoigne, en prenant la mesure de l'impact des innovations techniques sur la création plastique ;
- d'identifier des références implicites de son propre travail, en situant ses propres productions et centres d'intérêt au regard des pratiques artistiques présentes et passées.

Compétence : « Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique »

L'élève est capable :

- de présenter sa démarche par différents moyens, oralement et à l'écrit, en choisissant des langages et techniques permettant de donner à voir avec efficacité un projet, une démarche, une réalisation ;
- d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs en motivant des choix et écoutant des observations ;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

À ces attendus s'ajoutent d'autres plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur, voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements : maîtrise lexicale, maîtrise informatique et numérique, méthodologie, autonomie, intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions, capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...

Questionnements

Les questionnements, comme les compétences travaillées, s'organisent afin de constituer des repères communs, condition de la liberté pour les enseignants de construire leur enseignement.

- **Types de pratiques plastiques et artistiques mobilisés, repères et points d'appui indiqués pour la classe terminale**

Sur l'ensemble du cycle terminal, l'investigation des questionnements du programme est conduite au moyen des quatre grands types de pratiques plastiques et artistiques définis pour le programme de la classe de première et mobilisés selon les mêmes principes.

Les questionnements introduits en classe de première sont travaillés sur l'ensemble du cycle terminal. Selon la stratégie pédagogique élaborée par l'enseignant pour construire le parcours de formation des élèves, ils sont prolongés, croisés et approfondis sur les deux années du cycle terminal. Plusieurs questionnements sont enrichis en classe terminale par l'ajout de quelques repères et points d'appui.

- **Champ des questionnements plasticiens**

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique.

La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Le dessin : diversité des statuts, pratiques et finalités du dessin.	<i>Les éléments introduits en classe de première sont poursuivis.</i>
L'artiste dessinant : traditions et approches contemporaines, modalités introduites par le numérique.	Relation du corps au dessin : affirmation ou mise à distance du geste, de l'instrument, de la trace..., possibilités ouvertes par les machines, les technologies numériques... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
Rapport au réel : mimesis, ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart.	<i>Les éléments introduits en classe de première sont poursuivis.</i>
Représentation du corps et de l'espace : pluralité des approches et partis-pris artistiques.	Conceptions et modalités de la représentation de l'espace et du corps dans les arts du monde : comparaisons, associations, métissages de différentes cultures... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

La figuration et l'image, la non-figuration	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Figuration et construction de l'image : espaces narratifs de la figuration et de l'image, temps et mouvement de l'image figurative.	Rhétoriques de l'image figurative : symbolisation, allégorie, métaphore, métonymie, synecdoque... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
Passages à la non-figuration : perte ou absence du référent, affirmation et reconnaissance de l'abstraction.	Détermination de l'abstraction : stylisation, symbolisation, autoréférentialité, modernité..., conceptions issues des traditions occidentales et des autres cultures du monde... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Propriétés de la matière et des matériaux, leur transformation : états, caractéristiques, potentiels plastiques.	Valeur expressive des matériaux : attention aux données matérielles et sensibles de l'œuvre, primauté du langage plastique des matériaux... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
Élargissement des données matérielles de l'œuvre : intégration du réel, usages de matériaux artistiques et non-artistiques.	Extension de la notion de matériau : données numériques, sons, gestes, lumière, mots, idées... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
Reconnaissance artistique et culturelle de la matérialité et de l'immatérialité de l'œuvre : perception et réception, interprétation, dématérialisation de l'œuvre.	Renouvellements de l'œuvre : pratiques sociales, évènements, gestes, rites, happenings comme sujets des œuvres et moyens d'expression des œuvres... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique : les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur.

La présentation de l'œuvre	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Conditions et modalités de la présentation du travail artistique : éléments constitutifs, facteurs ou apports externes.	Pratiques de l'<i>in situ</i>, du ready-made : prise en compte des caractéristiques des espaces, gestes artistiques et statuts de l'œuvre au regard du lieu de présentation... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
Sollicitation du spectateur : stratégies et visées de l'artiste ou du commissaire d'exposition ou du diffuseur (éditeur, galeriste...).	<i>Les éléments introduits en classe de première sont poursuivis.</i>

La monstration et la diffusion de l'œuvre, les lieux, les espaces, les contextes	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Contextes d'une monstration de l'œuvre : lieux, situations, publics.	Les lieux non spécialisés et les monstrations éphémères : espace architectural ou naturel, privé ou public, institutionnel ou non, patrimonial ou non, manifestations d'artistes ou de collectifs dans les divers cadres offerts par des biennales, des festivals... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
Fonctions et modalités de l'exposition, de la diffusion, de l'édition, dispositifs et concepteurs : visées, modalités, langages.	Évolution des concepteurs d'exposition et de la diffusion des œuvres : artistes commissaires d'exposition et commissaires d'exposition-auteurs, dimensions créatrices de l'exposition, partis-pris et engagements... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Monstration de l'œuvre vers un large public : faire regarder, éprouver, lire, dire l'œuvre exposée, diffusée, éditée, communiquée.	Données et modalités d'une médiation : plan de salle, texte, visite commentée, animation, récit, atelier... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
L'exposition comme dispositif de communication ou de médiation, de l'œuvre et de l'art : écrits, traces et diffusions, formes, temporalités et espaces.	Diversité des espaces et des temporalités de l'exposition : musée, galerie, modalités du <i>white cube</i> et de la <i>black box</i> , espace virtuel et réalité augmentée, temps réel et temps différé de l'exposition... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création : penser l'œuvre, faire œuvre.

L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Projet de l'œuvre : modalités et moyens du passage du projet à la production artistique, diversité des approches.	<i>Les éléments introduits en classe de première sont poursuivis.</i>
Œuvre comme projet : dépassement du prévu et du connu, statut de l'action, travail de l'œuvre.	Devenir du projet artistique : inachèvement, transformation, réemploi, accident, altération, recréation... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

Créer à plusieurs plutôt que seul	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Contextes et dynamiques de collaboration et co-création : situations et modalités d'association, visées et compétences associées, auteurs et signature.	Économie de la production collective : association, syndicat et collectif d'artistes, réseau, outils de prototypage de type « FabLab », ateliers partagés... <i>Les autres éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

- **Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires**

Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Environnement et usages de l'œuvre ou de l'objet	<i>Les éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Animation des images et interfaces de leur diffusion et de réception	<i>Les éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

Liens entre arts plastiques et théâtre, danse, musique	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
Théâtralisation de l'œuvre et du processus de création	<i>Les éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

- **Champ des questionnements artistiques transversaux**

Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui Seuls sont développés les repères et points d'appui ajoutés en classe terminale.
L'artiste et la société : faire œuvre face à l'histoire et à la politique	<i>Les éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation	<i>Les éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>
Mondialisation de la création artistique : métissages ou relativité des cultures du monde	<i>Les éléments introduits prolongent les repères et points d'appui de la classe de première.</i>

Situations pédagogiques

En classe terminale, les approches pédagogiques présentées dans le programme de première demeurent. Pour rappel :

- diversification des situations d'apprentissage, de la séquence de cours à la situation d'atelier comme à la conduite de projet ;
- ouverture aux pratiques individuelles et collectives dont la fréquence, l'alternance ou la cohabitation sont régulées par l'enseignant ;
- stimulation de l'initiative et de l'audace, du potentiel d'invention et de la créativité, de l'autonomie et de la responsabilité, de la prise de recul et du regard critique ;
- interaction et équilibre entre la pratique et la culture artistiques.

• **Pratique et culture artistiques, équilibre entre l'oral et l'écrit, analyse d'œuvres**

En classe terminale, le professeur dispose d'un horaire d'enseignement important lui permettant d'enrichir, d'étayer et de prolonger les acquis de la classe de première. S'appuyant sur les éléments déjà abordés et les jalons posés, il précise et structure les savoirs, développe et consolide les compétences des élèves, leur ouvre de nouvelles pratiques et connaissances.

En matière de **pratique plastique et artistique**, les apports techniques, méthodologiques et culturels sont consolidés. L'engagement de l'élève est renforcé et accompagné. Les réalisations, les projets et les démarches personnels sont portés par une plus grande ambition. Comme en classe de première, leur qualité et leur aboutissement font l'objet d'une attention constante.

Concernant la **culture artistique**, les approches synchroniques sont poursuivies, principalement mobilisées autour de grandes notions travaillées en lien avec la pratique artistique ou dégagées des projets des élèves. Les approches diachroniques sont renforcées afin de structurer l'étude et la compréhension des évolutions de la création artistique : mise en perspective des grandes périodes qui organisent l'histoire de l'art, acquisition de repères fondés sur des artistes, des pratiques, des mouvements, inscription des œuvres et des pratiques dans des périodes et des aires géographiques diverses.

En classe de première, les approches réflexives, théoriques et culturelles ont privilégié **l'oral** dans ses diverses dimensions. La classe terminale mobilise plus fréquemment et systématiquement **l'écrit**, tout en veillant à approfondir le travail sur l'oral. S'il s'agit de préparer les élèves aux exigences de l'épreuve du baccalauréat, les approches ne se limitent pas à cette seule préparation de l'examen. Mobilisant diverses compétences, des formes variées d'écrits sont envisagées. Elles laissent place à l'expression d'une relation sensible à la création et aux œuvres. Elles soutiennent des projets comme des engagements personnels. Elles permettent d'exercer un recul critique. De même, la découverte d'écrits professionnels sur l'art est reliée à la dynamique de la pratique, des démarches et des projets des élèves.

Les méthodes et compétences travaillées en matière d'**analyse d'œuvres**, plus largement de l'image et de la production plastique, sont poursuivies dans la diversité des situations préconisées dès la première. En classe terminale, le professeur est attentif à donner les moyens aux élèves de conduire des analyses méthodiques de groupements d'œuvres organisés selon diverses approches. Celles-ci peuvent s'appuyer sur des corpus d'œuvres constitués de manière synchronique ou diachronique autour de grandes notions ou de pratiques. Elles peuvent également se fonder sur des agencements permettant des comparaisons de notions, de processus de création, de techniques, de démarches, etc.

- **Questionnements artistiques interdisciplinaires et transversaux, rencontre avec l'œuvre**

Les **questionnements artistiques interdisciplinaires** et **transversaux** introduits en classe de première sont poursuivis en classe terminale, selon les mêmes modalités : pour les premiers, articulation ponctuelle avec les autres questionnements du programme ou approches spécifiques ; pour les seconds, mise en perspective avec les compétences à mobiliser pour questionner le fait artistique, participer aux débats sur l'art, exercer l'esprit critique. Ils fournissent au professeur un levier pour l'individualisation du parcours de certains élèves, notamment en fonction de leurs projets d'orientation vers des études en design, en architecture, en création numérique ... Ils peuvent favoriser des approches ou des projets en dialogue avec d'autres enseignements et d'autres spécialités, nourrir l'épreuve orale terminale du baccalauréat.

La dynamique de travail, inscrite dans la démarche et les projets de **rencontre avec l'œuvre**, est poursuivie. Les ressources de l'interdisciplinarité, de l'ouverture de l'établissement sur l'environnement et du partenariat sont cultivées. Introduites dès la classe de seconde, renforcées par le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de première, deux perspectives de travail demeurent en classe terminale :

- présenter à un public sa production plastique, dans des formes diverses et comme composante d'une formation plasticienne ;
- chaque fois que possible, exposer des œuvres d'art et proposer la rencontre avec l'artiste comme dynamique d'un projet et modalité d'une expérience esthétique, culturelle et sociale ouverte à la communauté éducative.

Carnet de travail de l'élève

Ayant pu, selon ses choix pédagogiques, engager l'élaboration d'un carnet de travail de l'élève en classe de première, le professeur en systématise la mise en œuvre sur l'ensemble de l'année de terminale. Faisant droit à l'approche sensible, le carnet de travail est aussi pour l'élève un outil pour réfléchir son parcours de formation en arts plastiques. Il peut, par ailleurs, constituer une pièce essentielle à intégrer dans le dossier artistique demandé par des écoles supérieures d'art.

Ce carnet de travail est un objet personnel mobilisant, selon la sensibilité et les intentions de l'élève, les potentialités des langages des arts plastiques et de l'image, articulant volontiers le visuel et l'écrit. L'élève le constitue et le nourrit, à son rythme, tout au long de l'année. Il peut y témoigner, au moyen d'éléments librement choisis, d'expériences vécues, de traces de sa pratique plastique et artistique, des évolutions et des étapes de réalisations abouties ou non, de démarches et de projets individuels ou collectifs, de découvertes et de rencontres avec l'art et la culture.

Évaluation des apprentissages

- **Conduite pédagogique de l'évaluation, prise en compte de l'examen du baccalauréat**

Les approches, la conduite et les modalités de l'évaluation définies dans le programme de la classe de première s'appliquent en classe terminale.

L'évaluation des apprentissages est de la responsabilité du professeur d'arts plastiques. Partie intégrante de la conduite de l'enseignement, elle n'est ni un élément rajouté *a posteriori* ni uniquement situé en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire au bilan des connaissances, compétences et aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

L'évaluation dans l'enseignement de spécialité du cycle terminal du lycée est principalement pensée et tournée vers les élèves. Elle est au service de l'accompagnement des

apprentissages. Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. L'évaluation doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions. Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations. Sous toutes ses formes, l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.

Conduite régulièrement, intégrée et dynamique, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, selon des équilibres variables en fonction des pratiques et des projets, le professeur veille à construire des repères communs, connus et appropriés par les élèves (méthodes, manière de situer des compétences et acquis...). Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse fine de sa situation. Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages : accompagnement de projets individuels, de groupe ou de classe, bilans périodiques dont les résultats sont portés aux bulletins trimestriels, synthèse annuelle.

L'enseignement de spécialité faisant l'objet d'une épreuve terminale au baccalauréat, l'évaluation comporte des dimensions propres à la préparation et aux objectifs de l'examen comme à ses modalités de notation. Il s'agit, au moyen de bilans réguliers, de préparer les élèves aux modalités et aux exigences des épreuves d'arts plastiques au baccalauréat.

Questions limitatives

Des questions limitatives, régulièrement renouvelées, sont publiées au bulletin officiel de l'éducation nationale en vue de l'épreuve terminale du baccalauréat. Mobilisant une culture plastique et artistique personnelle, elles s'appuient sur des connaissances et des compétences travaillées tout au long du cycle terminal. Elles sont reliées aux champs de questionnements des programmes qu'elles éclairent selon des problématiques et des pratiques artistiques spécifiques ou plurielles.